

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
Gendarmerie de l'air
—

**Décision n° 2305 du 6 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : IOCJ1204617S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 12606 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128678S),

Décide :

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2012 :

Gauthier, Pascal

Nigend : 152 845

Numéro de livret de solde : 8 010 747

Fait le 6 mars 2012.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
GUY CAZENAVE-LACROUTZ